



Un mois de mai au rythme du déconfinement

- entre l'espoir et l'incertitude -

Ce mois restera à jamais gravé dans nos mémoires. Après deux mois de confinement dû à la crise sanitaire du Covid-19, nous commençons ce 11 mai, une nouvelle ère avec le déconfinement progressif. Une étape difficile qui exige une réorganisation de presque tous les secteurs de la vie qui ont été affectés par cette crise. Tout doit être réajusté et rien ne sera plus comme avant.

Désormais, il faut s'habituer à vivre avec le coronavirus, nous disent les experts épidémiologistes. Face à la sortie du confinement, nos sentiments sont partagés :

- d'une part, la joie et l'espoir, pour la reprise du travail et la liberté de circuler, même si la distance reste limitée ;
- d'autre part, l'inquiétude devant la crainte d'une deuxième vague de contamination qui risquera de nous faire revenir au confinement. Je pense aussi aux conséquences incalculables que cette crise sanitaire aura causées, tant au niveau sociétal et économique que sur le plan professionnel et familial. Il nous paraît trop tôt pour les évaluer toutes.

En ce qui concerne la pratique religieuse, les chrétiens et les autres croyants vont devoir encore attendre avant de voir leurs lieux de culte accueillir des fidèles pour diverses célébrations religieuses. Cela peut-être jusqu'à la fin de ce mois.

Au niveau paroissial, les choses ne seront plus comme avant. Nous sommes appelés à une réflexion approfondie pour revoir notre manière de faire Église et de témoigner de notre foi et de la charité du Christ. Les acteurs pastoraux sont également invités à repenser l'organisation d'activités pastorales qui ont pris un sérieux coup d'arrêt : le caté et l'aumônerie, les temps forts et les retraites de préparation aux sacrements, les célébrations de baptêmes et de mariages, les événements paroissiaux, les messes et fêtes liturgiques.

Tout ceci exige un vrai travail de hiérarchisation de priorités, car tout n'est pas rattrapable et il ne sert à rien de vouloir retrouver ou organiser les choses comme avant.



Dans un tel contexte où l'optimisme se mêle à l'incertitude, nous sommes invités donc à avancer avec patience, prudence et confiance. Notre capacité de remise en question et d'adaptation est mise à rude épreuve.

Puisse la Vierge Marie, dont nous nous remémorerons l'apparition à Fatima le 13 mai, nous accompagner en ce temps difficile.

Père Alain Biniakounou

Communiqué

Reprise progressive des activités paroissiales en suivant les recommandations et les consignes du diocèse *(en italique dans le texte)*

1- Reprise des réunions paroissiales

Nous allons reprendre un certain nombre d'activités paroissiales, en respectant la règle des 10 personnes maximum, par exemple : Equipe d'Animation Paroissiale, catéchuménat et préparation à la confirmation des adultes, groupe de lecture biblique, catéchèse des enfants et des jeunes, équipe d'ACO, ...

- *La règle des 10 personnes s'applique à tout rassemblement organisé, dans nos salles comme dans nos églises, ou à domicile*
- *Le port du masque est désormais recommandé dans toutes les églises des Yvelines*
- *Les personnes qui se savent vulnérables, tant par leur âge que par leur état de santé, sont encouragées à une particulière prudence.*

2- Les obsèques

- *Le nombre de participants aux obsèques reste limité à 20 personnes.*
- *La célébration de la messe est possible lors des obsèques.*

3- Visite aux anciens, aux malades et aux personnes isolées

Les prêtres et les équipes paroissiales de visite aux malades sont encouragés à visiter les personnes isolées par l'âge, la maladie ou le handicap à leur domicile. Ces visites doivent se faire en se munissant d'un masque, et en respectant la distance physique et les gestes barrière.

Les équipes paroissiales de visite à domicile vont reprendre leur activité et nous encourageons chaque paroissien à prendre l'initiative de visites à des voisins, amis, connaissances dont ils savent qu'une visite leur fera du bien.

4- Le sacrement de la réconciliation.

On encouragera les fidèles à vivre le sacrement de la réconciliation, et à en faire une démarche communautaire de remise au Dieu de miséricorde en ces temps d'épreuve. La célébration du sacrement de réconciliation sera organisée de telle sorte que la distance et les gestes barrière soient toujours respectés. Les prêtres porteront un masque pour ces temps d'accueil, d'écoute ou de confession.

Les prêtres de la paroisse seront présents durant tous les temps d'adoration eucharistique (Cf. parag.5), pour accueillir, écouter, confesser.

5- Adoration eucharistique

Jusqu'à la reprise de la célébration publique du culte, c'est par la prière auprès du Saint Sacrement, présent au tabernacle ou exposé dans l'ostensoir, que le lien de tous à l'Eucharistie continuera à se vivre.

Nos trois églises et la chapelle N-D de l'Espérance continuent à être ouvertes tous les jours et vous pouvez venir prier auprès du Saint-Sacrement présent dans le tabernacle tout au long de la journée.

A partir du 12 mai, nous prévoyons des temps d'exposition du Saint-Sacrement en fin de journée, du mardi au vendredi et le dimanche dans l'après-midi :

A Carrières :

- Saint-Louis : mardi de 19h à 20h, vendredi de 18h à 19h et dimanche de 16h à 18h
- Saint-Joseph : mercredi de 19h à 20h

A Chanteloup :

- Saint-Roch : vendredi de 19h à 20h et dimanche de 16h à 18h
- Chapelle N-D d'Espérance : jeudi de 18h-19h

Conditions exigées : se munir d'un masque, respecter la distanciation en s'asseyant aux places indiquées. La paroisse mettra à votre disposition le gel hydroalcoolique. Une personne sera là pour vous accueillir et vous guider.

6- Célébrations à l'église

A l'exception des obsèques (Cf. parag.2), aucune célébration à l'église (messe, baptêmes, mariages ...) n'est possible jusqu'à la fin de ce mois. Il faut attendre la dernière semaine de mai pour savoir ce qui sera possible, à partir ou après la Pentecôte.

Nous allons commencer à aménager nos églises (étiquetage des chaises ou condamnation de certains bancs), de telle sorte que soient toujours respectées les distances physiques. En effet cette règle vaut dès maintenant dès lors qu'il y a du passage dans les églises.

7- Préparation à la Pentecôte

On veillera à vivre ces prochaines semaines comme un temps de préparation à la fête de Pentecôte et au don de l'Esprit d'amour, particulièrement par la prière à domicile. Ainsi prêtres, diacres et fidèles, pourront s'unir dans une neuvaine à l'Esprit saint du 22 au 30 mai, en priant par exemple chaque jour le "Veni Creator" avec une intention spéciale pour les futurs baptisés et confirmés, les fiancés et les futurs prêtres.

Nous aurons à cœur de vivre tous, cette neuvaine. Vous trouverez la prière "Veni Creator" en page 6 de ce bulletin.

8- Prier avec Marie, notre Mère

A l'invitation toute particulière du pape François, nous sommes encouragés à prier le Chapelet, ainsi qu'une des deux prières à Marie proposée par le Saint Père pour le mois de mai.

Des paroissiens peuvent s'entendre à quelques uns pour dire le chapelet à l'église en veillant à respecter les règles de 10 personnes maximum et de distanciation. Vous trouverez en page 5 la prière à Marie du Pape François que nous avons choisie.

Reprise de certaines activités :



- Pour toutes, port du masque obligatoire
- Pour quelques unes, inscription ou rendez-vous nécessaire

Permanence et accueil : vous serez à nouveau accueillis

- à Carrières :

- au presbytère, les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h30 à 12h, de préférence sur rendez-vous, pris au 01 39 74 79 65
- à l'accueil Saint-Louis, 388 rue de la Chapelle, le samedi de 10h30 à 12h

- à Chanteloup :

- à la chapelle, les mercredis, vendredis et samedis de 9h30 à 12h
- à l'église Saint-Roch, le père Philippe sera présent le vendredi de 18h à 19h

Adoration et réconciliation, à partir du mardi 12 mai

(Présence d'un prêtre à chaque temps d'adoration)

- à Carrières : • Saint-Louis : mardi de 19h à 20h, vendredi de 18h à 19h et dimanche de 16h à 18h
• Saint-Joseph : mercredi de 19h à 20h
- à Chanteloup : • Saint-Roch : vendredi de 19h à 20h et dimanche de 16 à 18h
• Chapelle N-D d'Espérance : jeudi de 18h-19h

Lecture de la Parole de Dieu

Prochaines rencontres :

- **dimanche 17 mai**, 15h-17h, chapelle N-D Espérance de Chanteloup

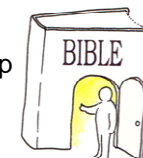
Livre des Actes des Apôtres -

Inscription obligatoire auprès de Rosario : 07 83 84 17 78

- **mercredi 3 juin**, 20h30-22h30, salle Saint-Jean à Carrières

Livre des Nombres -

Inscription obligatoire auprès de Jean-Marie G. 06 33 89 64 04



Action Catholique Ouvrière (A C O) Réunion : vendredi 22 mai à 20h30, chapelle N-D d'Esp. à Chanteloup Contact : Marie-Jo BERNARD 06 44 77 19 19

Catéchuménat adultes, presbytère de Carrières, 557 Grande Rue

Rencontre-Formation : - **samedi 23 mai** de 15h à 17h30

ou - **lundi 25 mai** de 20h à 22h15

Inscription nécessaire auprès de Jeanne ARNAC : 06 18 28 20 06

Sous réserve : Le groupe de prière charismatique pourrait se retrouver le 1^{er} dimanche du mois à l'église Saint-Joseph de 15h30 à 17h : **dimanche 7 juin.**

Inscription obligatoire : Jonis SANDOU 07 51 69 10 75

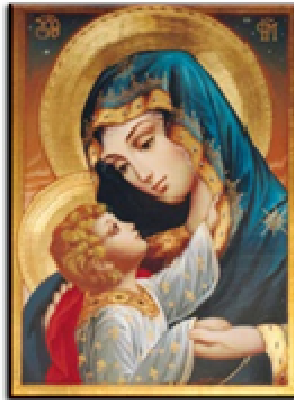
D'autres informations sur la reprise des activités en page 7

Un mois de mai avec Marie

En ce mois de mai, traditionnellement dédié à la Vierge Marie, le Pape François nous invite à prier le chapelet, seul ou avec nos proches. Il nous encourage à « redécouvrir la beauté de la prière du chapelet chez soi », et particulièrement en ce temps d'épreuve que nous vivons. Le Saint-Père propose deux prières à Marie, composées par lui-même et spécialement écrites pour implorer Marie dans la pandémie

Prière à la Vierge Marie

Ô Marie,
tu resplendis toujours sur notre chemin
comme signe de salut et d'espérance.
Nous nous confions à toi, Santé des malades,
qui, auprès de la croix,
as été associée à la douleur de Jésus,
en maintenant ta foi ferme.



Toi, Salut du peuple romain,
tu sais de quoi nous avons besoin
et nous sommes certains que tu veilleras
afin que, comme à Cana de Galilée,
puissent revenir la joie et la fête
après ce moment d'épreuve.

Aide-nous, Mère du Divin Amour,
à nous conformer à la volonté du Père
et à faire ce que nous dira Jésus,
qui a pris sur lui nos souffrances
et s'est chargé de nos douleurs
pour nous conduire, à travers la croix,
à la joie de la résurrection. Amen.

Sous Ta protection nous cherchons refuge, Sainte Mère de Dieu.
N'ignore pas nos supplications, nous qui sommes dans l'épreuve,
et libère-nous de tout danger, O Vierge glorieuse et bénie.

Une deuxième prière à Marie du pape François, plus longue, sera disponible dans les églises. Vous pouvez aussi la retrouver avec le lien suivant :

<https://www.catholique78.fr/2020/05/04/un-mois-de-mai-avec-marie/>

Prière au Saint-Esprit « Veni creator Spiritus »

Mgr Eric Aumonier nous invite à invoquer ensemble l'Esprit Saint dans une neuvaine, du 22 au 30 mai, en récitant la prière du Veni Creator.



1. Viens en nous, Esprit Créateur
Visite les âmes des tiens ;
Emplis de la grâce d'en haut
Les cœurs qui sont tes créatures.

2. Toi qu'on appelle Conseiller
Don du Seigneur de Majesté,
Source vive, feu, Charité
Toi qui es onction spirituelle,

3. Toi le Donateur aux sept Dons,
Puissance de la main de Dieu,
Toi que le Père avait promis,
Qui fais jaillir notre louange,

4. Mets ta lumière en nos esprits,
Répands ton amour en nos cœurs,
Et que ta force sans déclin
Tire nos corps de leur faiblesse.

5. Repousse l'adversaire au loin ;
Sans tarder donne-nous la paix ;
Ouvre devant nous le chemin :
Que nous évitions toute faute !

6. Fais-nous connaître Dieu le Père,
Fais-nous apprendre aussi le Fils
Et croire en tout temps que tu es
L'unique Esprit de l'un et l'autre.

Quelles autres activités paroissiales pourraient reprendre ?

Catéchisme et aumônerie

Toute reprise se ferait en accord avec les parents.

Dans un premier temps, seraient concernés :

- les enfants de caté 3^e année, pour les amener à la célébration de la Première communion,
- les jeunes de l'aumônerie 2^e année, en vue de la Profession de foi.

Toutes les familles concernées recevront un courrier ou seront contactées.

La reprise pourrait se faire au plus tôt dans la semaine du 18 au 25 mai.

Les autres années de caté et d'aumônerie pourraient reprendre fin mai - début juin.

Catéchuménat

Nous avons une pensée toute particulière pour les enfants, les jeunes et les adultes qui auraient dû recevoir un ou plusieurs sacrements - baptême, eucharistie, confirmation - lors des célébrations pascales.

• Les familles des enfants ou des jeunes seront contactées et une proposition de date leur sera faite, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

• Les adultes concernés ont une réunion avec le Père Philippe le 23 ou le 25 mai.

Autres temps de la vie paroissiale

Nous attendons les nouvelles dispositions gouvernementales prises à la fin du mois pour connaître les modalités relatives aux rassemblements de personnes.

Le diocèse nous indiquera alors l'organisation à mettre en place pour pouvoir célébrer dans nos églises.

Pendant le temps du confinement

Quêtes et offrandes

En l'absence de messes et de célébrations, il vous a été suggéré de maintenir votre participation à la quête pour permettre à la paroisse de faire face à ses charges. Merci de déposer vos dons dans les lieux d'accueil.

Les trésoriers et vos prêtres



Témoignage : pour maintenir le lien, les prêtres se sont adressés aux paroissiens tous les jours par vidéo ainsi que certains responsables d'activités pastorales. Nous étions invités à prier ensemble.

"C'est une bonne initiative qui permet d'écouter la parole de Dieu et de partager la prière ensemble. Nous, particulièrement, ça nous a permis de connaître la vie paroissiale en écoutant les responsables des différentes activités dans le groupe-ment paroissial. Chacun a sa place dans notre communauté : les enfants, les jeunes, les adultes et les personnes âgées..."

Les sœurs de Cimko

NB : toutes les vidéos et les prières sont consultables sur le site de la paroisse
<https://paroisses-carrieres-chanteloup.fr/coronavroscope/>

Au fil des textes liturgiques de mai 2020

Dimanche 3 mai

Ac 2,14a.36-41 ; Ps 22 ; 1P2,20b-25 ; Jn 10,1-10

« *Le Seigneur est mon berger : je ne manque de rien* » déclare le psaume. Dans l'Evangile Jésus révèle qu'il est le Bon Pasteur qui donne la Vie aux brebis. Il est le Berger qui veille sur nous « qui étions errants comme des brebis ; car Dieu a fait de Jésus le Seigneur et le Christ » déclare Pierre.

4^e dimanche de Pâques A

Dimanche 10

Ac 6,1-7 ; Ps 32 ; 1P2,4-9 ; Jn 14,1-12

Dans son discours d'adieu, Jésus déclare qu'il part le premier préparer une place pour ses disciples. Il est à ce titre la Pierre vivante et la clef de voûte de la communauté, nous dit Pierre. C'est à partir de Lui que la communauté chrétienne s'organise autour du partage de la Parole et du service.

5^e dimanche de Pâques A

Dimanche 17

Ac 8,5-8.14-17 ; Ps 65 ; 1P3,15-18 ; Jn 14,15-21

Avant de repartir vers son Père, Jésus promet d'envoyer à ses disciples l'Esprit de Vérité. C'est cet Esprit que nous pouvons accueillir dans nos vies afin de toujours rendre compte de l'Espérance qui est en nous, déclare Pierre.

6^e dimanche de Pâques A

Judi 21

Ascension du Seigneur

Ac 1,1-11 ; Ps 46 ; Ep 1,17-23 ; Mt 28,16-20

Après s'être manifesté pendant quarante jours après sa Résurrection, le Christ Ressuscité monte vers le ciel pour devenir le Seigneur de l'univers et la tête de l'Eglise. Il envoie les disciples annoncer au monde entier la Bonne Nouvelle du salut.



Dimanche 24

Ac 1,12-14 ; Ps 26 ; 1P 4 13-16 ; Jn 17,1b-11a.

Les textes nous invitent à méditer sur la prière. Avant de rejoindre son Père Jésus prie pour ses disciples. Ceux-ci réunis autour des apôtres et de Marie prient en attente de la venue de l'Esprit-Saint. Même au milieu des épreuves, Pierre demande de rendre gloire à Dieu.

7^e dimanche de Pâques A

Dimanche 31

Ac 2,1-11 ; Ps 103 ; 1Co 12,3b-7.12-13 ; Jn 20,19-23.

Dix jours après son Ascension au ciel, le Christ envoie l'Esprit-Saint à ses disciples qui proclament les Merveilles de Dieu dans les langues étrangères. C'est cet Esprit qui fait des baptisés membres d'un seul Corps appelés à vivre dans l'unité et la paix.

Solennité de la Pentecôte



Fin du temps de Pâques

Sont partis vers le Père

à Carrieres : Mmes Marie-Thérèse LEROY, Arlette OGER, Marie RASSIN ;
Mme Marcel THOMAS ; M. Bernard DANIEL
à Chanteloup : MM. Hamidou MOENGARIE, François GOMIS, Jean MULLER